

# Monographie de la violence urbaine au Nord-Kivu. Cas de la ville de Butembo

*Monograph of urban violence in Butembo city*

Kambale Tsiko Patrick<sup>1</sup> et Tsongo Bahoterana Arsène<sup>2</sup>

## Résumé

*En août 1998, une deuxième guerre plus sanglante que celle de 1996 (Pierre Péan, Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique, 2010, p. 9, note 2) est survenue en RDC. Écumant l'Est du pays, ces deux guerres préfèrent le militaire au politique et la violence comme mode de communication et de gestion publique. De vastes entités en portent encore des stigmates. C'est le cas de Butembo, ville commerçante avec 1.500.000 habitants (État civil, Mairie de Butembo, 2018), où coexistent et se droguent militaires déserteurs et ex-miliciens et où la montée de la violence escorte la fragilité de l'administration publique.*

*Face à cet état d'insécurité, certaines pratiques coutumières ont éveillé un "leadership consensuel et collégial" et la formation du "Comité Urbain de Sécurité" s'associant les civils lorsque sont abordés les délicats problèmes sociaux, en vue d'une solution concertée et durable.*

*Cette étude montre comment ce leadership s'est formé loin du pouvoir central et comment il a généré d'inédites stratégies pour endiguer l'insécurité. Il est une opportunité peu exploitée par l'Administration.*

Mots clés : *Monographie, Violence urbaine, Butembo*

## Abstract

*In August 1998, a second war more sanguinary than the first came in RDRC. Foamy the East of the country, these wars prefer the military to politics and the violence as mode of communication and public management. Vast entities still carry in the stigma. This is the case of Butembo, a commercial city with 1,500,000 inhabitants, where soldiers-deserters and former militia coexist and take drugs, where the rising of violence escorts the fragility of the public administration.*

*Face to this insecurity state, some customary practices have waken a consensual and collegial leadership and the formation of an "Urban Committee of Security" by associating the civilians when they tackle the delicate social problems for a concerted and durable solution.*

*This study shows how this leadership has been formed far from the Central power and how it has generated novel strategies to dam up the insecurity. It constitutes then a non-exploited opportunity by national administration.*

Keywords : *Monograph, urban violence, Butembo*

---

<sup>1</sup> Chef de Travaux en Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives de l'Université Catholique du Graben, Nord/RDC

\* Auteur correspondant : [tsikokambale@gmail.com](mailto:tsikokambale@gmail.com)

<sup>2</sup> Assistant en Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives de l'Université Catholique du Graben, Nord/RDC

## Introduction

Créée au Nord-Kivu par le RCD-KML, le 23 septembre 1999, la Ville de Butembo a une population estimée, selon des chiffres variables suite à des familles fuyant l'insécurité dans les environs, à 1 500 000 habitants (État civil, Hôtel de ville). Ces habitants versés dans l'agro-pastorale profitent des activités commerciales avec des pays voisins : Ouganda, Soudan, Kenya, Rwanda, Burundi et Tanzanie. Kambale Kasayi (1988) explique cette vertu commerciale et constate que « *le dynamisme de celle-ci, la fertilité de son sol et les bonnes conditions climatiques dues à sa position à cheval sur l'Équateur, lui ont valu une grande productivité en matière agricole et élevage de sorte que ses échanges avec d'autres provinces de la RDC lui ont permis d'étendre et d'imposer son commerce partout à l'intérieur du pays* ».

Cette prospérité alors remarquée a été atténuée par la fin du régime de Mobutu (1997) et l'arrivée des chefs rebelles du RCD qui ont imposé une récession économique, à cause de la montée quotidienne des assassinats et enlèvements, des vols à mains armées, des intimidations et tortures (1998).

Toutefois, les indices lointains de violence à Butembo remontent à la mutinerie des Forces Armées Zaïroises à Rumangabo le 23 octobre 1991, couplée au pillage et au meurtre de M. Enoch Nyamwisi Muvingi, le 05 janvier 1992. Paradoxalement, l'insécurité en cours ressemblait à une pathologie urbaine, alors que sa résorption dépendait de la lucidité des forces de l'ordre en présence. Aussi, des faits similaires s'expliquent, dans la foulée de l'AFDL (1996), par une cacophonie sociale dédiée aux Maï-Maï en termes de règlement des comptes et de surplus des victimes en 1998. Sans tribunal ni procès, militaires et miliciens tuaient tout présumé coupable ou prétendu sorcier. Cette violence polyphonique, basée souvent sur la calomnie et le mensonge, était relativement maîtrisable par une action structurelle de l'État.

Par contre, l'état sécuritaire s'est empiré avec la montée des rebellions locales sous la velléité de contrarier les précédentes attribuées à des États étrangers. De même, les résultats contestés du scrutin présidentiel (2006, puis 2011) ont créé d'autres frustrations, dont le Mouvement du 23 Mars est un vestige militaire à la lisière des résistances identitaires locales et des intrusions allogènes, ougandaises et rwandaises principalement dans les territoires de Beni et de Lubero. Ce qui a amplifié certains conflits fonciers ou de succession.

La ville de Butembo qui jouissait, jusque-là, d'une certaine quiétude sociale a sombré dans une spirale d'insécurité qui fonde la pertinence d'en

cerner les causes et les stratégies de résorption dans les limites de la question suivante : ***Pourquoi la ville de Butembo a-t-elle connu une montée de l'insécurité et comment l'autorité urbaine y a-t-elle fait face ?***

D'aucuns pensent que l'insécurité à Butembo est liée au pouvoir du RCD/K-ML, entre 1998 et 2003 avec, comme arrière-fond idéologique, l'implosion du RCD en deux voies : le RCD-Goma et le RCD/K-ML, celui-ci ayant généré diverses milices douées en incursions contre leur propre ville et en cartels mutuels de bandits à mains armées. Une deuxième phase d'insécurité serait, quant à elle, corollaire à la mobilité des milices étrangères, au phénomène "kasuku" ou "opération 19 heures" et à des conflits fonciers ou de succession. Certaines sources évoquent également la gestion des épidémies d'Ébola et de Covid-19 qui, contrecarrée par une résistance sociale en matière de changement des mentalités, aurait exaspéré la violence urbaine.

Sur ces entrefaites, l'autorité urbaine aurait formaté un leadership consensuel ou "Comité Urbain de Sécurité", CUS, en vue de canaliser la lecture contextuelle des gouvernants et des gouvernés vers des voies de solution concertées. L'enjeu était que la sécurité doit cesser d'être une affaire réservée aux seuls acteurs classiques, mais de tous, en confiant au CUS la mission de guider les gouvernés dans l'intelligence et l'appropriation des stratégies adoptées par l'autorité pour endiguer la violence. Ces hypothèses explicatives du paradoxe "persistance et réduction" de l'insécurité décident du choix des méthodes adéquates pour élucider à la fois la question de départ et la perception publique et civile des cas illustratifs examinés.

Cette étude consiste à articuler l'analyse du milieu et des problèmes sociaux consécutifs, en ce sens que « *la psychologie sociale s'affronte à la sociologie des conflits* » (Robert MAYER et alii, 2000, p. 17). Cette articulation exige une approche systémique pour cerner la boucle de rétroactivité de la violence à Butembo, en évaluant les capacités publiques locales.

Mais, il convient d'enrichir cette approche par la voie cybernétique, suivant l'usage qu'en fait David Easton dans la dynamique "Input-output analysis". Selon cette voie, la ville de Butembo est un système (biotope) où les demandes (inputs) sont destinées à susciter des solutions adaptées (outputs). L'impératif de baliser des concertations est une exigence que les citoyens adressent à l'autorité urbaine avec la présomption que celle-ci est capable de mobiliser le CUS à des fins génératrices d'innovations en matière de sécurité.

Au regard de quelques problèmes délicats, l'approche systémique permet d'articuler les visions pragmatiques des protagonistes, Gouvernés et Gouvernants, en évaluant leurs apports respectifs pour réduire la violence. L'analyse d'un tel partenariat de concertation et d'adaptation vis-à-vis des réalités variables peut servir, à notre avis, à éclairer les indicateurs de méfiance alors remarqués, en abordant trois points : l'autopsie de la violence à Butembo (I), l'origine de cette violence (II) et les actions de l'autorité pour l'endiguer (III).

## **1. L'autopsie de l'insécurité urbaine à Butembo**

La démocratisation du Zaïre/RDC (1990) a engendré des bouleversements socio-organisationnels auxquels le drame rwandais (1994) a ajouté des rebellions (1996 et 1998), des scènes de terrorisme et le massacre des civils. Ces indices d'un ordre public déficitaire sont devenus des défis quotidiens à relever, surtout à Butembo où le recrutement des agents de sécurité et la gestion carcérale échappent régulièrement au contrôle de l'autorité publique.

### ***1.1. Le recrutement bigarré des agents de l'ordre public***

L'insécurité se présente à Butembo comme le résultat d'une politique de recrutement inadaptée des agents. Dans son mode de *recrutement du personnel*, l'Administration urbaine aurait sous-estimé les prescrits de la Loi n° 81-003 du 17 juillet 1981, portant statut du personnel de carrière des services publics de l'État qui prévoit, à l'article 9, deux modes : le recrutement sur concours et le recrutement sur titre. Ces modes ont été escamotés lors du recrutement massif opéré pendant les périodes de turbulence politique. Ainsi, plusieurs délinquants furent recrutés et enrôlés dans divers services urbains de renseignement, sans organisation de *concours* et sans que l'acte de sélection ne soit justifié par un recrutement *sur titre*. Une fois recrutés de façon partisane, les agents n'ont suivi aucune formation adaptée au maintien ou rétablissement de l'ordre public. Par contre, la remise d'armes aux recrues indépendamment de leur formation et probité morale, a eu des effets néfastes quant à la sauvegarde de la sécurité.

A tout mesurer, la chronologie de l'insécurité met à nue un manque criant de moyens humains ou matériels alloués à l'ordre public. Les spécimens déployés pour endiguer la violence sont déficitaires. Très peu nombreux face aux citoyens à sécuriser et à l'ampleur alarmiste, les policiers n'utilisaient que deux jeeps surannées pour couvrir toute la ville avant qu'ils ne soient équipés de nouveaux moyens.

### **1.2. Un système carcéral déprimé**

Un autre signal d'insécurité vient du système carcéral, en ce sens que les répétitives évasions de détenus aggravent la violence sur les itinéraires empruntés et les lieux de cachette. Notons que la prison centrale de Kakwangura a connu deux évasions massives en moins de dix ans : la première à la solde des Maï-Maï (en 2015) et la suivante en 2022 sous l'état de siège, par les ADF Nalu parvenus à libérer plus de 600 détenus, avec l'assassinat de tous les 4 policiers de garde. Or, tout criminel évadé qui se prend pour un héros ayant droit à la vengeance est un meurtrier potentiel.

Aussi, certains détenus sont libérés sur base de mise en liberté provisoire (Décret du 06 aout 1959, chapitre 3 de la procédure préventive et de la liberté provisoire). La pratique d'usage (ici la loi prévoit 100ff équivalent à 100\$ et la loi Ohada, une caution ne dépassant pas 39 euros) consistait à payer aux juges et magistrats une caution forfaitaire ; elle s'est transformée en fonds de commerce profitant surtout à des délinquants relâchés sur fond de corruption ; ce qui ouvre la voie à un climat de récidivisme et, par ricochet, de regain de la violence.

Ce qui précède présage que la violence urbaine a connu une métamorphose, sans doute à cause d'une faible information au sujet de nouveaux phénomènes sociaux. En remontant en 2008, il y a lieu d'évoquer la rumeur relative aux hommes "suceurs de sang", capables de laisser leurs victimes exsangues en quelques minutes. Dans les groupes confrontés à l'insécurité, les rumeurs se propagent à une vitesse inquiétante et l'anxiété, spontanément au rendez-vous collectif, éveille des réflexes d'autodéfense. Ici le risque a été que les patrouilleurs nocturnes prenaient pour ennemi, tout individu intercepté et non reconnu *illico*. Ainsi, le Rapport annuel de l'Hôtel de ville déplora le décès de 8 personnes en trois semaines, victimes d'une autodéfense populaire, jusqu'à la reprise de la direction des patrouilles nocturnes par le Comité Élargi de Sécurité.

### **1.3. La gestion cavalière des épidémies d'Ébola et Covid-19**

Faire un état des lieux de l'insécurité à Butembo, c'est aussi revenir sur la gestion de l'épidémie d'Ébola et du Covid-19, en épinglant des cas de violence survenus par manque de d'information coordonnée entre l'autorité urbaine, les agences médicales spécialisées et la population civile. Ceux qui ont pensé que cette gestion était politisée évoquaient deux motifs : les deux maladies sont apparues en période de campagne électorale et la population est très mal informée. En plus, certains candidats, pour vilipender les stratégies d'information officielles à divers échelons, traitaient les virus Ébola et Covid-19 d'inventions occidentales pour exterminer la race noire.

Leurs speeches véhiculaient une forte charge de violence à l'endroit des prestataires au niveau des Centres de Traitement de la maladie à virus Ebola (CTE). De nouveau, 4 policiers ont trinqué de leur vie au site ITAV en Commune Kimemi avec l'incendie des kits de traitement. De même, 2 policiers du site Kirimavolo et 4 Maï-Maï porteurs d'armes blanches en Commune Mususa ont également péri.

Par ailleurs, si bon nombre de véhicules en location furent sauvagement saccagés, les Centres de santé de proximité étaient tout simplement incendiés ; ce fut le sort du Centre Hospitalier Rughenda, du Centre Hospitalier des Pygmées à Kavitero et du Centre Hospitalier Vulamba, etc. Le comble est que ces violences, à tout le moins informelles, ont coûté la vie au médecin camerounais, Dr Richard Valery Mounzoko Kiboung de l'OMS, tué au site Horizon, Cliniques Universitaires de l'Université Catholique du Graben. Ce tableau macabre restera une page noire de l'histoire de la violence à Butembo. Un procès en procédure de flagrante fut organisé et les coupables condamnés, mais la surprise est que le coup était monté par quelques autochtones bénéficiant de l'appui des miliciens Maï-Maï, eux aussi, natifs de cette ville.

#### ***1.4. Une démobilisation inachevée des miliciens***

C'est ici qu'il faut relever la méfiance des Maï-Maï vivant aux alentours de Butembo envers le Programme National de Reddition des Groupes Armés, qui ont continué depuis 2018, par faute d'encadrement, à semer de la violence. En effet, le Gouvernement avait élaboré un programme de démobilisation, en proposant le cantonnement des miliciens, puis leur déplacement vers des sites d'hébergement appropriés. Une fois cantonnés au site péri-urbain de Mathembe et que celui-là ait failli dans sa mission de les prendre en charge, ces miliciens ont déclenché des tracasseries de survie à l'endroit des civils. Toutefois, la Commune Kimemi a été le théâtre d'une altercation entre eux et les patrouilleurs PNC qui s'est soldée par la mort de 5 Maï-Maï.

D'autres miliciens (groupe Saperita, Kabidon, Kavawaseli, etc.), alors cantonnés sur la route Butembo-Beni ont mené, deux ans après, des incursions sur cette route nationale contre la Monusco. Ils se sont opposés au déploiement des FARDC autour de Butembo, par des attaques surprises. L'assassinat du colonel Bavon Nzenze et ses 4 gardes du corps suivi des meurtres du commandant second de la 31<sup>e</sup> brigade des FARDC, le colonel Kasongo à domicile et du lieutenant-colonel Jules Ibitasimwa à l'entrée de Kikyo ainsi que d'autres officiers des FARDC et de la PNC en sont des cas illustratifs.

Vécue à Butembo comme un effet délétère des conflits sociaux, la violence s'apparente à des faits difficiles à circonscrire, mais source d'« *antagonisme, d'opposition de sentiments et d'opinions entre des personnes* » (Christine Marsan, 2005). Du reste, si « *le conflit est une partie prenante de la vie sociale et le retrouve dans les relations interpersonnelles comme dans les organisations* », ses formes variées mutent en séances d' (de) : assassinat, enlèvement, justice populaire, vengeance privée. Parfois, elles émergent en liaison avec des conflits d'accès à la terre ou de succession, la perte de procès, les mésententes conjugales. Bref, elles s'abreuvent à diverses sources explorables sans désir d'exhaustivité.

## **2. Aux origines de la violence urbaine à Butembo**

### ***2.1. Les généralités sur les origines de la violence à Butembo***

La violence vécue à Butembo s'avère un amalgame d'emprunts. Les Nande habitant en grande majorité cette ville sont pacifiques. Selon L. Bergmans (1971), ils affichent toujours et partout une attitude pondérée, réglant les obstacles ordinaires suivant la voie consultative et prudente, sous la symbolique de la véranda et du Chef. Mais, des incidents récents explicités plus haut les ont poussés à repenser la dynamique de leur biotope proche et élargi et à emprunter d'autres attitudes, parfois d'extrême violence, pour régler des problèmes sociaux de type inédit.

Depuis l'implosion du RCD-KML, l'autorité urbaine est constamment défiée par l'insécurité. Alors que la LO n° 08/016 du 07 octobre 2008 sur la décentralisation attribue la prérogative de la sécurité des personnes et leurs biens, au Collège Exécutif Urbain, c'est plutôt le Comité Urbain de Sécurité qui siège, par défaut de décentralisation effective.

Cela étant, les origines de l'insécurité à Butembo sont à situer à deux plans : d'une part, les violences seraient d'origine extérieure et proviendraient des territoires de Beni et de Lubero qui alimentent démographiquement cette ville, et des pays voisins précités ; d'autre part, elles seraient amplifiées par des facteurs endogènes.

En effet, lorsqu'on prend la direction Est en territoire de Lubero, on rencontre des Maï-Maï issus du PARECO qui ont rejeté le brassage de l'armée et qui sont hors contrôle de leurs chefs. Ils imposent leur une vie d'errance le long du lac et dans les bordures surélevées, par les tracasseries des passagers, le pillage des fermes à Lunyasenge, Kamandi, Bukumu et la zizanie dans une partie du Parc National des Virunga.

La direction Ouest ouvre sur d'autres groupes rangés sur l'axe Muhangi-Vuyinga. Selon les alertes précoces lancées par la Société civile du territoire

de Lubero (20/11/2022), ils seraient recrutés de Bafwasende par le Chef des Bapere pour soutenir une lutte tribale locale. Ils collaborent avec des Mai-Mai Simba et imposent des tributs aux voisins à partir de leurs positions contigües aux carrés miniers de Bandulu. Signalons, enfin, les ergoteries des militaires FARDC, lorsqu'ils se ravitaillent en pillant récoltes et cheptels, en défonçant des cases habitées par des civils, à cause du non-paiement de leur solde, entre autres.

Ces scénarios de cohabitation entre milices et bandits à mains armées, de tracasseries militaires et de défaillance judiciaire déroutent la sauvegarde de la sécurité urbaine.

## **2.2. Les milices locales**

La prise du pouvoir par l'AFDL a laissé un état sécuritaire délétère à Butembo : tantôt les troupes AFDL devenues FAC (Forces Armées Congolaises) cohabitaient avec les Mai-Mai ; tantôt les deux camps se tiraient dessus. Ainsi, le premier semestre de 1998 a connu des incursions à haute fréquence des Mai-Mai et le massacre des civils à Kikyo. Dans un rapport ad hoc, le Groupe de Chercheurs Libres du Graben (2009, p. 25-34) fait le point : « *Dans la petite matinée du 20 février 1998, le camp militaire Kikyo en Ville de Butembo fut la cible d'une attaque des miliciens Mai-Mai vers 9 heures du matin. Juste après les affrontements entre les éléments de l'AFDL et les miliciens Mai-Mai, ces derniers se replièrent dans leurs maquis. Après le retour des Mai-Mai en brousse, les militaires de l'AFDL se déchargèrent sur la population civile de Butembo pour tuer les jeunes garçons, violer les jeunes filles et piller les biens de la population. Toute personne tatouée fut qualifiée de Mai-Mai et devrait subir la peine de mort. Les populations les plus touchées furent celles des quartiers Furu, Kalemire, Byasa, Matanda et Mutiri. [...] Le 14 avril 1998, à quatre heures du matin, les Mai-Mai attaquèrent encore le camp militaire de Kikyo où ils tuèrent beaucoup de militaires, avant de se replier en brousse. Du 14 au 17 avril 1998, toutes les activités furent paralysées à Butembo. Les militaires se livrèrent à des massacres systématiques* ».

Les incursions suivantes sont attribuées à des milices ougandaises, dont le premier forfait fut l'assassinat à bout portant du commerçant Kambale Kisonia dit Ki-Dubaï dans son bureau, le jeudi 5 juillet 2007 à 11h07'. Les analystes de l'ordre public, Yotama et Malonga (2011, p. 171), dévoilent la charpente de l'équipe d'assaillants : des sujets kenyans et ougandais en tenues civiles et deux anciens miliciens NALU.

Le forfait suivant, après le braquage du magasin des Établissements Magateso en mars 2007 par des ressortissants ougandais (Commune

Mususa, 2007), est l'assassinat de Mr. Muyoyo à Beni par un ADF/NALU dénommé Tubi. Dans son plaidoyer, celui-ci prétendait avoir finalisé un meurtre sponsorisé et organisé à Butembo avec la complicité d'un opérateur téléphonique (Auditorat Beni, 2007).

Enfin, citons l'ébauche d'assassinat à Vulema du commerçant Kadomi par des sujets ougandais armés qui, après échec, auraient tué leur complice-conducteur de taxi moto sur la route Kyondo en 2009. Les suspicions selon lesquels ce coup serait organisé par des résidents locaux ont été confirmées lors des enquêtes diligentées par le colonel Birotso en collaboration avec la population du quartier Vutsundo (Commune Mususa, 2009).

Il ressort que la mobilité des bandes armées au-delà des frontières et les altercations qu'elle suscite en interne, alimentent l'insécurité urbaine jusqu'à présent. À notre avis, il est urgent, pour endiguer cet état, de reconsidérer le recrutement des agents de renseignement et sécurité. Le constat est que les chefs rebelles recrutent des escrocs transformant l'arme en gagne-pain ou alors individus peu lucides et manipulables, tels que les enfants soldats. Ce qui amplifie la circulation illicite des armes et la création quasi spontanée des bandes armées.

### ***2.3. Les bandits à mains armées et le phénomène « kasuku »***

Entre 2011 et 2017, les chroniqueurs relèvent près de 68 personnes kidnappées, soit par des ADF, des Maï-Maï ou des bandits "non autrement identifiés". Étranges et similaires, les modes d'action utilisés consistaient à extirper de force la victime de son milieu de vie, l'amener en brousse (cachette) et exiger une rançon. La fréquence des cas a aussitôt éveillé la vigilance de l'autorité urbaine qui en a déjoué certains, identifié les motivations des acteurs et maîtrisé les rouages de tels actes de haute criminalité (CCO-CCR, CCRG, ANR-B, 2016).

Au kidnapping a succédé une pratique dite "Kasuku", quelque peu différente en ce sens que les victimes sont nuitamment attaquées à domicile ou en ville, par des bandits en surnombre que les patrouilleurs. Les acteurs "Kasuku", équipés d'outils en forme de pied de biche pour détruire toute porte même métallique, intimident les victimes par de profondes blessures à la manchette et au couteau. Leur tactique d'attaquer plusieurs coins à la même heure déroutait les patrouilles et paralysait la Ville. Les "kasukwistes" se déployaient toujours en surnombre, facilement 40 individus, autour d'une résidence pour emporter tout ce qu'ils estiment butin.

La profondeur des blessures sanglantes visait à contraindre les victimes à obtempérer. En ont fait la pénible expérience ces érudits de l'Université

Catholique du Graben : Professeur Vahavi Mulume Bertrand attaqué à domicile, Professeur Kalume Moïse grièvement blessé, Professeur Ordinaire Waswandi Athanase, Assistant Alexis Machozi, etc. Chaque nuit, la torpeur "Kasuku", c'est-à-dire "perroquet", suscitait plusieurs cas d'anxiété.

L'outillage "fers à béton" dont la forme piratait celle du bec de perroquet fut appelé "kasuku". En plus du surnombre, les "kasukwistes" se camouflaient en tenue militaire, afin de créer la confusion entre eux et les patrouilleurs. Une fois détectée, cette contrefaçon a généré des altercations qui ont occasionné la mort de certains agents patrouilleurs. Face à cet imbroglio, l'autorité compétente avait ordonné aux civils de contribuer à assurer leur propre sécurité, en s'occupant directement de tout criminel le port de la tenue militaire et d'une arme pour voler.

Afin de distinguer ces bandits des militaires et policiers en mission, les civils furent autorisés d'exiger, de tout individu armé en errance, un ordre de mission. Le pouvoir prévoyait que celui qui ne parvient pas à exhiber cet ordre soit vivement interpellé, en alertant l'autorité de proximité. Mais, cette mesure applaudie au départ a mutée en occasions de règlement de compte au détriment des agents de l'ordre sous de nouvelles formes de violence. Longtemps humiliés par ces agents impunis (tracasserie routière, arrestation arbitraire ou d'intimidation), les civils trouvaient opportun de manipuler ce procédé pour calomnier tout agent véreux. L'assassinat du commandant de la PNC Bavon Nzenze et ses 4 gardes du corps en est le fruit amer du 22 août 2022.

#### ***2.4. Les tracasseries par les Services de Renseignement***

L'enjeu est de savoir pourquoi les barrières érigées sur les routes menant à Butembo sont souvent le théâtre d'attaques et tueries perpétrées contre les agents de sécurité et de renseignement. Il s'agit des barrières situées à l'entrée et à la sortie, en rappelant que la Commission d'exécution de la décision alors prise par le Gouverneur de province avait exigé leur levée et la suppression de toute taxe à ce niveau (Hôtel de Ville, 2016-2017). Cette décision imposait le déguerpissement des services qui percevaient des taxes illégales, à savoir : l'ANR, la Police des frontières, la DGM, les FARDC, le Service de Transport et Voies de Communication, Environnement, etc.

En outre, sans trop comprendre pourquoi ces services sont brusquement réapparus après l'instauration du couvre-feu dû à la pandémie d'Ebola, les usagers routiers ont été navrés par la relance de la perception des taxes, dont les montants variaient facilement de deux mille à vingt mille francs congolais, sans être forcément canalisés vers le trésor public. Sur ces

entrefaites, les barrières de Kangote à l'entrée Nord sur la route Beni, de Mathembe à l'Ouest sur l'axe Manguredjipa, de Kyambogho au Sud sur la route Lubero et de CUGEKI au Sud-est sur l'axe Kyondo ont été le théâtre simultané d'incursions répétitives ayant causé mort d'hommes et vol d'importants montants d'argent (CEJA/UCG, 2017).

### **2.5. Les conflits fonciers et de succession**

Les jugements des Cours et Tribunaux en matière de conflits fonciers sont parfois source de scénarios d'assassinat, d'enlèvement, d'empoisonnement, de vol, de destruction méchante des récoltes, de vengeance privée, de règlement de comptes, etc. Les raisons de cette forme d'insécurité sont certes diverses, mais les plus fondamentales sont, à notre avis, un jugement mal rendu, le juge corrompu, l'ignorance des us et coutumes en gestion locale de la terre.

En partant de la Commune de Kimemi, notons que l'exécution d'un jugement à Nduko, au Sud-ouest de la Ville, avait entraîné une dispute meurtrière entre policiers et riverains, les premiers ayant 16 blessés graves à leur actif. Il en fut de même, en 2003 à Vighole pour le conflit précité de Succession Muyoyo-Mwambala. Dans ce dossier, le recours à la justice populaire suite à la décision du Tribunal d'exécuter un jugement mal rendu selon que le verdict s'avérait défavorable à l'une ou à l'autre Succession, avait fait 6 morts, y compris les garants lignagers. S'il est vrai que ce conflit a faiblement refait surface suite à l'action de nouvelles autorités administratives, judiciaires et policières, en date du 24 septembre 2008, il est loyal de saluer l'apport conjugué du duo Autorités coutumières et Comité urbain de sécurité pour stopper l'hémorragie à Vighole (Commune Mususa, 200).

Pour en venir à Commune Bulengera, évoquons d'abord le cas récent de Mutitiro opposant Mr Mboko aux habitants du quartier Rughenda, où plusieurs incidents constamment enregistrés ont culminé dans l'assassinat *in situ* du défenseur judiciaire de M. Mboko par des inconnus en 2021.

À ce miséreux scénario s'ajoute la polémique entre la CBCA/Katwa et les habitants de Katwa/Kirindera, après la découverte, dans la soirée du mardi 25 avril 2017, d'un tract émané du "M.J.K.K.A" (Mouvement des Jeunes de Katwa-Kirindera pour l'Auto-défense). En substance, le texte annonçait une vengeance directe contre la CBCA/Katwa et alliés en cas d'exécution du jugement du Tribunal de Grande Instance prévu pour le 26 avril 2017, dont la teneur présagée serait d'ordonner le déguerpissement des résidents sur la partie de la cellule Kirindera attribuée à la CBCA/Katwa.

Effectivement, l'exécution de ce jugement a coïncidé avec la révolte des déguerpis de la cellule Kirindera au Quartier Katwa.

Aux conflits fonciers s'ajoutent ceux de succession signalés en rapport avec la lenteur judiciaire qui prennent de l'ampleur quand il s'agit d'hériter de l'imperium coutumier. Les conflits de succession "cheffale" mettent dos-à-dos deux frères (clans ou lignées), directs ou indirects, prétendant à succéder au Chef décédé. Les protagonistes s'affrontent pour l'acquisition du sceptre royal qui est héréditaire par principe. Les effets de ces conflits, parfois envenimés habilement par des politiciens soucieux de garder la mainmise sur l'opinion de proximité appelée "la base", sont navrants : résidences brûlées, récoltes et cheptel décimés, sites ancestraux profanés, homicide intrafamilial, etc.

### **2.6. Les Cours et tribunaux**

Les procédures devant les Cours et Tribunaux sont souvent longues et coûteuses, en ce sens que les conflits sont traités avec lenteur (M. Kisimbangoyi, 2011). Aussi, la corruption conduit certains juges à s'abstenir de prononcer le jugement juste et équitable attendu. En effet, Paluku Kamavu (2008, p. 8) fait le constat ci-après au sujet de la vente des parcelles : « *Les irrégularités de procédure d'achat de parcelles génèrent beaucoup de conflits qui influencent les chefs coutumiers sur les juges notamment qui entraînent nombreuses affaires à la longueur du temps* ».

En rapport avec la sécurité urbaine, la lenteur procédurale n'est pas l'apanage des Cours et Tribunaux ; elle est source d'incrimination active d'autres services qui sont, hélas !, si souvent rétroactifs. Qu'il suffise d'évoquer ici quelques cas d'insécurité ayant fortement apeuré la ville. Le 19 décembre 2016, Butembo a assisté, avec consternation, à l'entrée d'inciviques venus libérer des détenus à la prison de Kakwangura. Bien que les FARDC eussent pourchassé ces bandits qui ont perturbé l'ordre public, les Services de Sécurité et de Renseignement ont gravement failli à leur mission capitale : Renseigner pour anticiper. Ces inciviques ont réussi une double incursion vers l'État-major de la PNC et vers le QG de la Monusco avec assassinat de deux casques bleus. Les tirs postérieurs ont simplement décuplé la panique collective.

### **3. L'autorité urbaine et la lutte contre la violence**

Pour endiguer l'insécurité, les autorités publiques font référence à des mécanismes officiels qui sont actuellement renforcés par la loi sur la décentralisation définissant d'autres voies au profit des organes locaux.

Ainsi, la Province et le Gouvernement central sont conviés à épauler ces derniers, eu égard à l'évolution administrative et l'ampleur de la menace encourue. Mais, l'autorité urbaine constaté que plus l'insécurité se diversifiait, plus devenaient évidentes les limites de ces mécanismes et elle s'est tournée vers le génie culturel local en prenant l'option d'intégrer certaines pratiques coutumières à son cocktail stratégique de lutte contre la violence.

### **3.1. L'évolution de l'organisation administrative de Butembo**

Sous le joug colonial et au début de l'administration moderne, les habitants de Butembo ont gardé des pratiques traditionnelles pour résoudre des problèmes auxquels l'État ne répondait pas. Jacques Maquet (1967) corrobore ce postulat en ces termes : « *Les réalités endogènes faisaient face à une réglementation étrangère qui n'émanait pas des populations autochtones et dont les prescrits imposaient plutôt un autre mode de vie, de fois fictive aux colonisés. C'est de cette manière que tout au long de l'évolution historique, la population va se ressourcer dans la coutume pour être à mesure de trouver une explication ou résoudre un différend qui n'est pas prévu dans la législation moderne* ».

En effet, ces habitants confrontés à de persistants conflits fonciers malgré la présence des Cours et Tribunaux, à la corruption de l'appareil judiciaire, aux interférences des cadres politiques, à la politisation de la fonction publique et à la fragilité de l'État, ont levé l'option de recourir à la "conciliation", pour arranger leurs différends. Cette pratique qui, encadrée par le Comité Urbain de Sécurité, contribue à résoudre, bon gré mal gré, plusieurs conflits, est renforcée par l'idéal de "réconcilier", c'est-à-dire traiter les chocs générés par la conflictualité. En effet, la réconciliation est un aspect enrichissant de la conciliation qui prolonge cet axiome de la Psychologie : « *Les conflits, même résolus, laissent derrière eux des plaies graves qui nécessitent un traitement psycho-social approprié. Parmi ces grandes plaies, sont régulièrement cités : les stress, les traumatismes (la plaie du cœur) et diverses autres maladies qui peuvent, à la longue, créer des déviations dans le chef des victimes des conflits* ».

Selon que les principaux outils d'une thérapie post-conflictuelle sont le dialogue, l'entretien et l'interview, la réconciliation oriente le Comité Urbain de Sécurité vers deux objectifs : son repositionnement sociétal et le recours combiné au génie moderne et traditionnel dans la gestion des conflits. D'un côté, ledit Comité cesse de se cantonner dans son identité d'instance strictement sécuritaire, en s'investissant dans la définition d'un cadre psychologique adapté aux diverses catégories victimaires (viol

physique ou moral, jeunes drogués, vieillards torturés) et en amplifiant son partenariat avec des structures de suivi psychologique, tel que le FEPSI. De l'autre côté, il s'engage, en termes d'analyse fouillée en langue locale de préférence, à examiner les différents aspects (politique, économique, social et sécuritaire) du conflit à résoudre. La réconciliation qui valorise l'apport des chefs coutumiers dans l'intelligence d'autres aspects ancrés dans l'ethos culturel et dépassant l'approche civiliste, est un levier enrichissant de l'administration, dont l'efficacité dépend du mixage stratégique des données de la modernité et du savoir-faire coutumier.

### ***3.2. L'usage administratif des pratiques coutumières***

À Butembo, le recours au génie coutumier n'est pas habituel ; il se fait sentir à de rares occasions. Ce fut le cas, en 2006, sous la psychose liée au phénomène "*suceurs de sang*" précité. L'autorité urbaine, débordée par une justice populaire outrancière et en quête de solution concertée (Commune Bulengera, 2006, p. 2), avait organisé une large réunion de sécurité. En plus des journalistes et des chefs de cellule et de quartier, étaient au rendez-vous les notables religieux, les corps soignants et les grands chefs de collectivité : Sulemani Kalemire des Bashu, Stuka Mwanaweka des Batangi, Mukosasenge des Bamate et Nzanu Bonane des Baswagha. Une fois saisis et entendus, ces différents leaders avaient appuyé les démarches de celle-là, en termes d'exécution de rites traditionnels de *purification* et de sensibilisation populaire.

Un autre cas d'école concerne le conflit foncier de Vighole ayant opposé les successions Muyoyo et Mwambala. Face à la mort brutale des deux garants de famille, l'Autorité urbaine a réclamé l'apport des chefs terriens, pour apaiser la fougue de vengeance interfamiliale vivement perçue. A l'occasion, les terres disputées ont abrité des assises réunissant le Comité Urbain de Sécurité, la Monusco et, en grande majorité, les familiers antagonistes, pour écouter les propos solennels tenus par les chefs terriens de Vighole. À l'issue de ces assises ayant duré quatre mois en raison d'une réunion par semaine, un compromis sur les droits de chaque famille fut acquis. Par la magie de la (ré) conciliation, les plaintes alors déposées à la Commune et au Tribunal de Paix ont été retirées et la concession fut découpée au prorata des lignées de chaque succession, en réservant quelques parts à l'État et aux chefs terriens.

Outre les conflits fonciers, l'insécurité sous analyse est corrélative, avons-nous noté, à la présence de groupes armés incontrôlés et périurbains. En effet, les Maï-Maï, les ex-FAR, les miliciens LRA de Joseph Kony et Alice Lankwena et les ADF/NALU opèrent nuitamment à Butembo par

incursion. Les uns et les autres s'illustrent par des cas d'enlèvement, d'assassinat, de hold-up et d'évasion des prisonniers. À ce sujet, nous avons cité l'assassinat de Mr Kambale Kisonia dit Ki-Dubaï, le braquage des Ets Magateso, l'assassinat de Mr. Muyoyo et la tentative d'en finir avec Mr Kadomi à Vulema.

Selon Kabange Ntabala (1997, p. 259), la mission de sécuriser les citoyens et leurs biens revient à la police administrative qu'il définit comme « *l'activité des organes de l'État, tendant au maintien de l'ordre public* ». Jean Rivero (1985, p. 451) ajoute que cette mission couvre toutes les interventions actives du pouvoir public, en vue d'imposer à la libre action des particuliers la discipline exigée pour vivre en société. Ainsi, la pertinence de rappeler les cas ci-dessous est de montrer que l'autorité urbaine doit renforcer son arsenal sécuritaire et inventer de nouvelles stratégies. Pour ce faire, il convient de réformer le système sécuritaire urbain, en le conformant davantage à la Loi et en renforçant l'équipement des agents. Ce qui présage la capacitation des Services de Renseignement, dans les domaines de la collecte de données stratégiques pour éclairer l'autorité sur l'état des lieux sécuritaire et de l'analyse tactique de diverses sources, réelles ou potentielles, d'insécurité.

Un autre aspect innovant du Comité Urbain de Sécurité focalise le partenariat avec les habitants, en termes de prodigalités logistiques et de partage des données capables de lui faciliter la tâche dès qu'il est saisi d'une détresse ambiante. Les effets sont remarquables par l'organisation des patrouilles mixtes, en vue de réduire la suspicion envers les agents classiques de sécurité, - Administration, Armée, Police, ANR -, élargir et rendre efficace le partenariat Gouvernants-Gouvernés. Les patrouilles mixtes qui reflètent "olwima" permettent de dégager une perception globale des étapes et obstacles liés au retour de la sécurité et un calcul adéquat des efforts participatifs en termes d'apports cognitifs et logistiques de qualité. Le lien pragmatique entre patrouille mixte et "o'lwina" (veillées mortuaires nocturnes organisées en vue de dénicher le sorcier quand il y a mort d'homme), tient au fait que tous s'obligent à la chasse aux sorciers et à dénicher, toute affaire cessante, l'auteur du désastre communautaire.

Lors des patrouilles mixtes, les vaillants jeunes gens suivent à cœur joie les patrouilleurs armés, mais la fougue juvénile ne supprime pas les dangers encourus. Face à un groupe ennemi armé, ces jeunes sans armes sont des victimes faciles. Aussi, leur amalgame idéologique peut entraîner la divulgation des "secrets" et ouvrir la voie d'obéir plus aux donneurs de moyens financiers qu'à la hiérarchie structurelle. Toutefois, les gouvernés estiment que la transparence élevée de ces actions mixtes atténue la

complaisance des acteurs classiques dans certains cas affreux et permet à tous de constater les limites du pouvoir public et de contribuer un tant soit peu aux initiatives de sécurisation en cours.

Enfin, l'alerte par agitation des cloches et clochettes est une innovation à Butembo ; elle permet d'amplifier l'information par des sifflets, le brouhaha des casseroles et de tout instrument sonore, l'enjeu étant d'avertir l'entourage proche et lointain d'une attaque (meurtre) en cours. Ces pratiques traditionnelles survivent à la modernité par manque d'outils de relai plus efficaces. Elles sont acceptées et conseillées par l'Autorité, comme palliatifs du faible système officiel en vigueur. Ainsi, leur prolifération, loin d'être une pathologie urbaine, est une actualisation compétitive des acquis ancestraux vis-à-vis de l'impertinence des services modernes. S'il est vrai que tout système public inadéquat génère inconsciemment chez les administrés des penchants multisectoriels d'auto-prise en charge, y compris les missions régaliennes de l'État, la gestion de la sécurité à Butembo dépend, en définitive, des domaines d'intervention et de l'intégration du génie culturel local, dans le granit de l'administration moderne. Le Comité Urbain de Sécurité qui en fait la pointe de sa lance est donc averti de s'y appliquer avec assiduité.

#### **4. Conclusion**

Cette monographie a permis de cerner l'état des lieux de l'insécurité, d'en dégager les principaux indicateurs et d'insister sur les stratégies adouées par l'autorité pour l'endiguer. Nous avons relevé que les constantes insécuritaires sont alimentées par l'omniprésence des milices armées douées en incursions.

Suivant sa diversité théâtrale, la violence à Butembo rime avec ces enjeux : attaquer la PNC et les FARDC pour acquérir armes et munitions, tourner le dos à l'Autorité à cause de la faillite du Plan de désarmement et de réinsertion des miliciens vouant leur survie à des séances d'enlèvements lucratifs et de vol à mains armées. Aussi, les vagues de rébellion et d'échec gouvernemental ont fabriqué des déserteurs (FARDC, miliciens locaux ou étrangers) qui ont amplifié, avec le giron d'un système de recrutement bigarré et d'un univers carcéral obsolète, la circulation incontrôlée des armes à feu.

L'analyse de l'action publique face à l'insécurité a montré un pouvoir erratique et personnalisé, où des rebondissements politiques diminuent les capacités de satisfaire aux doléances des habitants. Il s'est avéré que cette action porte les stigmates de l'État : mauvaise gouvernance, corruption,

gabegie et hold-up, immoralité hiérarchique, injustice et détournement des fonds publics, insécurité, famine, clientélisme. Autant que l'autorité centrale, l'autorité urbaine repose sur des bases confuses après le divorce avec ses capacités responsive, extractive et régulatrice.

Sur ces entrefaites, les habitants ont localement contribué à leur sécurité en inspirant de nouveaux outils de survie basés sur le partenariat Gouvernants – Gouvernés, afin de pallier la fragilité de l'Etat. Par le *Comité Urbain de Sécurité*, ils ont congloméré divers leadership dans la résolution des conflits complexes par "conciliation-réconciliation".

Dans sa proximité avec la vision consensuelle du leadership, le "Kyaghanda", le Comité a concocté un plan de sécurité, en réduisant les affres du "kasuku" par l'organisation des patrouilles mixtes, et en impulsant l'usage combiné du génie administratif et du génie coutumier dans l'innovation de nouvelles voies de résolution des conflits juridiquement atypiques.

## 5. Références bibliographiques

- AUDITORAT DE BENI, *Procès-verbal d'audition de l'inculpé Tubi dans le dossier Muyoyo par le magistrat, Lieutenant Tshala, Beni, avril 2007.*
- BERGMANS, L., *Les Wanande. Tome 2*, Butembo, Éditions A.B.B., 1971.
- CEJA/UCG, *Démantèlement des services tracassiers au niveau des barrières*, 06 août 2013.
- CCO-CCR, CCRG, ANR-BUTEMBO, *Rapport mensuel du CUS, Butembo-Lubero*, Juin, 2016.
- COMMUNE BULENGERA, *Bulletin d'information d'Administration territoriale transmis à l'Agence Nationale de Renseignement*, Butembo, Avril 2006,
- COMMUNE MUSUSA, *Bulletin d'information de l'Administration Territoriale*, octobre 2009.
- COMMUNE MUSUSA, *Rapport mensuel d'itinérance de l'Administration Territoriale*, mars 2007.
- COMMUNE MUSUSA, *Rapport d'itinérance du Bourgmestre sur réquisition d'information du président du Tribunal de Grande Instance, Siège Secondaire de Butembo*, septembre 2008.
- HÔTEL DE VILLE DE BUTEMBO, *Rapport annuel de l'administration*, exercice 2016-2017.
- GCLG, *Massacres perpétrés au camp militaire de Kikyo, le 20 février 1998, du 14 avril au 17 avril 1998*, Rapport inédit, Butembo, 2009.

- KABANGE NTABALA, C., *Droit administratif*, Tome I, Kinshasa, Ed. UNA, 1997.
- KASAY, K., *Dynamique démographique et mise en valeur de l'espace en milieu équatoriale d'altitude : Cas du pays Nande au Kivu septentrional*, Thèse de Doctorat, Unilu, 1988.
- KISIMBANGOY, M., *Table ronde sur la problématique foncière*, Bas-Congo, 2011.
- Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008, dans *JO-RDC*, n° spécial, 10 octobre 2010.
- Loi n° 81-003 du 17 juillet 1981 portant statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat, *Leganet.cd*
- MAYER, R. & alii, *Méthodes de Recherche en intervention sociale*, Montréal-Paris, 2000.
- MAQUET, J., *Africanité traditionnelle et moderne*, Paris, Présence Africaine, 1967.
- MARSAN, C., *Gérer les conflits de personnes de management d'organisation*, Paris, Dunod, 2005.
- PALUKU KAMAVU, F., *Impact de la gestion foncière sur le développement en territoire de Lubero*, TFC, inédit, ENACTI/Butembo, 2008.
- RIVERO, J., *droit administratif*, 11<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 1985.
- YOTAMA, M. et MALONGA, T., "La défaillance de la protection de l'ordre public en Ville de Butembo de 2007 à nos jours : Cas de la sécurité", In *Parcours et Initiatives*, PUG-CRIG, Butembo, juin 2011.